



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 09 JANVIER 2015



Jean Gombert (à droite) remercié par la maire, Pascale Belle, et son adjoint, Gérard Joubert. c.a.

Des vœux sous le signe de l'émotion

Mercredi, la cérémonie de vœux était particulière, à la salle des fêtes de Javrezac. Pour la première fois depuis trente-sept ans, ce n'est pas Jean Gombert mais sa successeuse, la maire, Pascale Belle, qui présente ses vœux à la population. Enfin, la cérémonie se tient quelques heures après le drame de « Charlie Hebdo », comme le souligne l'élue, qui demande, en hommage aux 12 victimes, une minute de silence à l'assistance.

Émotion et dossiers

Avant l'évocation des dossiers de la commune, l'ancien maire, Jean Gombert a reçu, au nom du préfet de la Charente, le titre de maire honoraire pour ses quarante-trois an-

nées de vie publique dont trente-sept en qualité de maire de Javrezac.

Présent, malgré la maladie, Jean Gombert a été salué par ses anciens conseillers municipaux, dont Gérard Joubert, entré au Conseil municipal depuis 1983 et actuel adjoint de Pascale Belle, qui a fait ses premiers pas en politique, à ses côtés, il y a dix-neuf ans.

Après ce moment fort en émotion, la maire, Pascale Belle a salué l'implication de son Conseil municipal dans les différents dossiers communaux. L'élue a mis l'accent sur la vitalité du tissu associatif de la commune, notamment le club de tennis et sa nouvelle présidente, Nadine Bruniaud (qui sollicite le

label « Moi je suis sport et vous ? »), le club de foot, les Amis de la fontaine de Gâtechien, le Moto-club ou encore les boulistes qui font leur retour sur la commune. La maire a toutefois souligné que la commune était à la recherche d'un animateur pour le club des aînés, un après-midi par semaine.

Pascale Belle a enfin rappelé que face à la baisse des dotations de l'État, la commune a notamment opté pour des économies d'énergie sur l'ensemble des bâtiments municipaux, afin de continuer à participer au développement économique de la commune sans pour autant grever le budget des administrés.

Colette Guné

Remous dans la salle

CHÂTEAUBERNARD Les coûts liés au Castel et les relations avec l'opposition ont à nouveau agité le conseil municipal, mercredi soir

La salle festive de Châteaubernard, a agité le conseil municipal mercredi soir. « Chaque spectacle a besoin d'un traitement particulier, prévient l'adjointe à la culture Dominique Petit. Notre commission fait des propositions et le maire valide, sachant que lesdites propositions seront adossées à des budgets prévisionnels de spectacles. » À travers des prix bas et la gratuité pour les moins de 18 ans, la première adjointe veut notamment capter les jeunes. Comme avec la pièce de Marivaux, « Le Jeu de l'amour et du hasard », le 29 mai. « Une belle occasion de provoquer une possibilité d'échange entre les enfants, qui étudient la pièce en classe, et leurs parents. »

Pour Dominique Petit, le choix d'investir dans une salle festive constitue « un signe donné à l'État pour montrer que la culture est importante à [nos] yeux. On va à contre-courant. On en a les possibilités. La culture doit être un lieu de rencontre, de partage ». La municipalité lance des demandes de subventions pour trois spectacles. Pour le concert du grand Chœur de l'abbaye aux Dames, qui coûte 7 500 €, les élus sollicitent ainsi la Région (1 000 €), le Conseil général (1 200 €), Grand Cognac (500 €) et tablent sur un reste à charge pour la commune de 1 250 €.

Fayemendie candidat ?

L'opposition valide ces demandes de



Didier Gauthier a réagi aux propos tenus par le chef de file de l'opposition, Jean-Claude Fayemendie. PHOTO S. B.

subventions. Mais pas les ouvertures de crédits relatives au Castel à hauteur de 96 000 € (mobiliers) et 7 820 € (fournitures propres à l'accueil du public). Pour protester contre leur non-représentation dans diverses instances communales, Jean-Claude Fayemendie a par ailleurs demandé une suspension de séance lors du vote pour le comité technique et le CHSCT, sans toutefois présenter de candidature.

À l'heure des questions diverses, Pierre-Yves Briand a annoncé la couleur. « Compte tenu des circonstances, si polémique il y a, je me réserve le droit d'y couper court. » Jean-Claude Fayemendie est allé au bout de ses questions. Il est revenu sur les propos du maire dans la presse, qui l'accusait de « malhonnêteté intellec-

tuelle » quand Jean-Claude Fayemendie dénonçait le projet « pharaonique » de la salle festive, ses dérapages financiers et une opposition muselée.

« Vous êtes celui qui s'exprime le plus », rétorque Pierre-Yves Briand. L'élu d'opposition pointe alors la majorité « silencieuse » du maire, qui tairait des critiques en interne. Didier Gauthier, ancien colistier de Jean-Claude Fayemendie, ne l'entend pas de cette oreille : « Quand j'étais sur votre liste, je ne connaissais même pas M. Briand. » Au cours de ces échanges vifs, au détour d'une phrase, Jean-Claude Fayemendie a confié : « Vous me donnez presque envie de repartir au combat dans quelques semaines. »

Sandra Balian

■ ARMÉE

BA 709 de Cognac-Châteaubernard: précision. La base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard ne veut pas laisser dire que c'est à cause d'elle que trois éoliennes ne verront jamais le jour dans la petite commune de Villars-les-Bois en Charente-Maritime. Suite à l'article paru dans notre édition d'hier (page 7), le commandant en second de la BA 709 tient à préciser que c'est « l'armée de l'air » qui a rejeté le projet - comme indiqué dans le titre -, mais que ce n'est « pas la faute de la base de Cognac » comme indiqué dans le corps de l'article. La base aérienne veut clamer à la fois que la décision n'est pas locale et qu'elle n'a pas été prise « pour embêter le monde ». « L'armée de l'air a fait ce choix parce que le projet prévoyait d'installer des éoliennes dans un secteur où des avions volent à basse altitude et c'est extrêmement dangereux. »

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

Aménager la ville en 2015

Lundi dernier, à l'occasion de la présentation des vœux à la population, le maire, Dominique Souchaud, a tenu à rappeler le rôle de chacun des membres de son Conseil municipal et à les présenter, un à un, à la population.

Tout en soulignant que « Paris ne s'est pas fait en un jour, c'est bien connu, [et qu'il] en sera de même pour la commune de Saint-Sulpice-de-Cognac, dont les projets s'étaleront sur les six années de mandat », le maire a évoqué ses projets pour 2015, notamment le Plan de prévention des risques naturels (PPRN) pour les carrières, qui s'étalera jusqu'en décembre.

Cette année, il sera également question du Service public d'assainissement non collectif (Spanc), qui a débuté en octobre 2013 et s'est poursuivi durant toute l'année 2014. Un projet qui devrait arriver à son terme en 2015. Pour rappel, le Spanc est un service public local chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif, lors



Le maire a présenté chaque conseiller à la population. PHOTO C. G.

de constructions nouvelles. Il est également doté d'une mission de contrôle des installations existantes.

Toutefois le plus gros dossier de l'année à venir sera sans nul doute celui du Plan local d'urbanisme (PLU), qui se poursuivra en 2016 et 2017. Dominique Souchaud a également annoncé qu'il rencon-

trera les chefs d'entreprise afin de travailler en réseau pour « éviter d'aller se fournir à l'autre bout de la France pendant que l'on peut faire travailler les entreprises locales et ainsi développer l'activité ».

Enfin, le retour des Nuits romanes dans la commune, cet été, a été souligné.

C. G.

103717

CHÂTEAUBERNARD

M^{me} Paulette FERNANDEZ, son épouse ;
ses enfants, petits-enfants,
ses gendres
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. André FERNANDEZ,
dit Fernand (Dédé),

survenu dans sa 68^e année.
Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 10 janvier 2015, à 10 heures, en l'église Saint-Léger de Cognac, suivies de l'inhumation au cimetière de Châteaubernard.
M. Fernandez repose à la maison funéraire du Plassin à Gensac-la-Pallue, entrée n° 1, où la famille recevra des visites, ce jour, vendredi 9 janvier, à partir de 15 heures.

PF Hervolt - F. Lédier,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

Des marches à Angoulême et à Cognac

Deux « marches républicaines » seront organisées ce dimanche, à 15 heures, en Charente. La plus importante se déroulera à Angoulême (départ devant l'hôtel de ville). Elle est organisée par la Maison des peuples et de la paix. La seconde, à Cognac, a été coordonnée par le maire en personne, qui a consulté les forces de police, les partis politiques, les syndicats et les représentants du culte. Départ place François-1^{er}.

LGV: 1 300 mètres de rails par jour

Après les travaux de terrassement et d'ouvrage d'art, Lisea pose depuis novembre les traverses et les rails sur la ligne. La Charente est le premier département du tracé à accueillir les longs rails soudés. Visite de chantier, hier.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Juillé, hier après-midi. Quelque part sur la future ligne à grande vitesse (LGV). À quelques kilomètres de là, la base logistique de Villognon s'éloigne un peu plus chaque jour. La pluie fine et incessante n'arrête pas le ballet des portiques, traveleurs et autres engins. «Il n'y a que le gel qui pourrait nous arrêter, parce que le ballast gèle et qu'on ne peut plus rien faire, ou bien la neige, parce qu'on n'y voit plus rien», assure Xavier Delanoë, le patron de la base de Villognon, en inspection sur le chantier. Au milieu des hommes en orange, le chef d'équipe venu à sa rencontre salue l'effort collectif: «Ça avance bien aujourd'hui. Ce soir, nous aurons assemblé un kilomètre.»

Soixante poseurs sur les voies

Depuis novembre, les équipes de Lisea, le concessionnaire de la future ligne, posent les traverses et les rails sur le tracé de la LGV Tours-Bordeaux en Charente. «Au rythme moyen de 650 mètres par jour et sur chacune des deux voies», éclaire Xavier Delanoë. Après les travaux d'équipements en mode routier (signalisation, pose des poteaux caténaires et préballastage), place au mode tout ferroviaire.



Juillé, hier après-midi. Des engins ferroviaires assurent la pose des traverses et des rails.

Photo Phil Messelet

La Charente est le premier département du tracé équipé en longs rails soudés: des barres de 108 mètres, laminées et soudées par quatre dans les ateliers de la SNCF à Saulon-la-Chapelle, en Côte-d'Or. «Ils arrivent par train une fois par semaine, livrés par quarante-deux», détaille Aude Juillot, responsable des relations

extérieures. Déchargés au fur et à mesure à la base de Villognon, ils sont acheminés vers le chantier en empruntant les nouveaux rails puis, là où ils ne sont pas encore posés, la voie provisoire. «C'est un îlot qui se trouve toujours à l'avant du chantier, 8 kilomètres plus loin», détaille le directeur.

Alors que la base occupe actuellement 520 personnes, soixante ouvriers sont mobilisés au quotidien sur les deux voies de Villognon-nord, l'un des deux «fronts» (sur quatre) qui passent par la Charente: 180 kilomètres entre Payré, dans la Vienne et Ambarès-et-Lagrave, en Gironde. La partie nord devrait être achevée en septem-

Le chantier ne se visite plus

À présent qu'il est entré dans sa phase «ferroviaire», le chantier de la ligne à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux n'est plus ouvert au public. Lisea, le concessionnaire de la future ligne, met en avant des «conditions d'accès particulières et des exigences de sécurité très élevées» pour ces travaux «linéaires et mobiles». Il n'y aura donc plus de visites au départ des sites de Mansle, mais aussi de Sorigny, en Indre-et-Loire, Jaunay-Clan, dans la Vienne, et Saint-André-de-Cubzac/Ambarès-et-Lagrave, en Gironde. Ces deux dernières années, les chantiers de terrassement et d'ouvrages d'art ont attiré quelque 18 000 curieux sur l'ensemble du tracé. Ces visites très structurées étaient organisées conjointement avec les offices de tourisme.

bre, la sud, en juin 2016. En tout, ce sont un millier de longs rails qui seront posés sur les 330 000 traverses en béton du tracé en Charente. Dès le printemps, les ouvriers dérouleront les fils de contact électrique, dernière ligne droite d'un chantier démarré voici presque trois ans.

HOMMAGES CHARLIE HEBDO

Segonzac se recueille



Hier à midi, élus, employés communaux, frère Henri, des paroissiens, des citoyens, le visage grave, ont répondu à l'appel de Véronique Marendat, maire. Tous étaient rassemblés devant la mairie (Photo CL) pour rendre hommage aux victimes de l'attentat perpétré contre Charlie Hebdo. «Nous sommes là aussi en soutien aux familles. Courageux, unis,

solidaires, nous ne céderons pas à la peur, a déclaré Véronique Marendat, à l'issue d'un discours sobre, avant un moment de recueillement. La cérémonie des vœux de la municipalité, prévue ce soir, est maintenue».

Appel au recueillement ce soir: les paroissiens sont invités à se réunir à la cathédrale d'Angoulême ce soir à 21h pour un hommage aux victimes.